

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation
14 JUIN 2024

Date d'affichage de
convocation
14 JUIN 2024

Nombre de conseillers

En exercice : **29**

Présents : **16**

Votants : **27**

2024-037

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An, Deux Mille Vingt-Quatre

Le 24 juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Patrick MARQUET, Denis VERGNIAULT, Chrystèle GUILLARD, Salem LABRAG, Nicolas LARGESSE, Anne DEUDON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Tristan JACQUES à Roberto DRAPRON, Emilie STELLA à Bertrand HOUILLON, Eliane GOLLIOT à Chrystèle GUILLARD, Brigitte BOUCHET à Denis GUYARD, Fabienne BELLIN-WEILL à Magali DOUSSE, Guérigonde HEYER à Jean TANCEREL, Slimane MOALLA à Yolande GROBON, Charles RENARD à Laurence RENARD, Isabelle SALOME à Denis VERGNIAULT, Etienne DERVYN à Arnaud BOUTIER, Stéphane BOUCHARD à Anne DEUDON

Absente :

Thérèse MALEM qui a donné en début de cette séance sa lettre de démission de son poste de Conseillère Municipale.

Caroline LIGNOUX

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

24 juin 2024

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de subvention de fonctionnement de l'association La Vie'Cycllette Verte,

Objet : Demande de subvention de fonctionnement de l'association La Vie'Cycllette Verte

CONSIDÉRANT que l'association La Vie'Cycllette Verte a reçu une subvention de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines afin de créer une antenne sur notre commune destinée à l'apprentissage de la réparation de bicyclettes auprès de ses adhérents par des bénévoles,

CONSIDÉRANT que l'association La Vie'Cycllette Verte s'est engagée à mettre en œuvre un atelier de réparation de vélo une fois par semaine dans la salle d'animation du Centre social A. Schweitzer,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Article 1^{er} : DÉCIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement de 150 euros à l'association La Vie'Cycllette Verte pour soutenir leur action d'atelier participatif de réparation de vélo sur la commune.

- **Article 2 : DIT** que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2023 : Nature 6748 – Chapitre 67 – Fonction 30 - Gestionnaire VA - Destination CULT

Cette délibération est adoptée **à l'unanimité**.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le :

25 JUIN 2024

Certifiée exécutoire le :

25 JUIN 2024

Le Maire



B. HOUILLON

Le Secrétaire de Séance



F. DULAC